

L'Echo des Iles



Infos pratiques

Coordonnées de la mairie :

Adresse : 22, route de Reignier

Tél. : 04 50 25 51 87

E-mail général : mairie@arenthon.fr

E-mail service urbanisme : urbanisme@arenthon.fr

site : www.arenthon.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 9h00 - 11h30

Mardi : 14h00 - 18h00

Mercredi : 8h30 - 11h30 et 14h00 - 17h00

Jeudi : 14h00 - 19h00

NOUVEAU : Horaires du service urbanisme :

Lundi : 9h00 à 11h30

Mardi : 14h00 à 18h00

Jeudi : 14h00 à 18h00

LE MAIRE ET LES ADJOINTS

SONT DISPONIBLES SUR RENDEZ-VOUS.

En raison du contexte sanitaire, ces horaires d'ouverture peuvent être modifiés. Il est possible de les consulter sur le site internet de la Commune.

Service Enfance Jeunesse et Sports :

Téléphone : 04 50 25 51 83

ou jeunesse-sport@arenthon.fr

Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR) :

1, place Andrevetan

74800 Roche Sur Foron

Tél. : 04 50 03 39 92

Horaires d'ouverture :

Lundi à Jeudi : 8h00-12h00 ; 13h30-17h30

Vendredi : 8h00-12h00 ; 13h30-17h00

Astreintes Eau et Assainissement :

Service Eau-Assainissement de la CCPR :

Durant les heures de bureau :

04 50 03 39 92

En dehors des horaires d'ouverture :

04 26 83 43 70

Syndicat des Rocailles-Bellecombe :

Tél. 04 50 95 71 63

Astreinte Assainissement Rocailles-Bellecombe :

Tél. 06 77 04 19 50



Retrouvez la vie de la commune sur
www.arenthon.fr et maintenant **Facebook !**



Le mot de M^{me} Le Maire

Bonjour à tous et à toutes,

J'espère que vous allez bien et que vous avez pu passer des fêtes de fin d'année sereines, malgré les circonstances.

En ce qui concerne la commune, 2020 a vu se renouveler le Conseil Municipal, je réitère mon souhait d'une équipe où respect des autres, motivation et envie de travailler ensemble pour le bien de la commune soient présents tout au long du mandat à venir.

Nous venons d'obtenir les résultats du dernier recensement effectué. Aujourd'hui nous sommes 1 850 Arenthonnais, un chiffre qui progresse chaque année, mais d'une manière mesurée. En 2015 il était auguré 2 000 habitants à l'horizon 2020. Nous en sommes encore loin.

2020 a vu avancer et pour certains, se finaliser, les projets lancés au cours du mandat précédent.

Les deux projets les plus importants ont été la réalisation de la vélo route, la mise en accessibilité extérieure de la Mairie et l'aménagement du parking pour partie végétalisée, face à l'Auberge. Merci au Conseil Départemental, à la Région et à l'Etat pour l'octroi de subventions conséquentes concernant ces travaux. Je remercie également l'ensemble des entreprises qui ont travaillé à ces réalisations d'une façon très professionnelle et dans les délais impartis.

Pour les autres travaux, je vous laisserai les découvrir au fil des pages de cette édition.

Durant cette année, le Comité Paroissial, que je remercie vivement, a remis à la Commune la salle paroissiale, ce bâtiment fait partie du patrimoine Arenthonnais et nous serons particulièrement attentifs à son devenir.

La Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie (MARPA) après une décennie d'études et de discussions, est enfin sortie de terre sur la Commune d'Amancy. Le CCAS d'Arenthon, va devenir propriétaire du tiers du tènement immobilier. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de cette réalisation qui enfin se concrétise. Je remercie tous les élus et tous les bénévoles qui ont bien voulu s'investir, notamment les personnes qui sont acteurs de l'association les « Amarenthes », association qui gèrera cette maison.

Enfin, nous ne pouvons passer sous silence la crise sanitaire sans précédent que nous traversons encore aujourd'hui.

Une nouvelle fois, merci à tous les acteurs qui œuvrent pour faire face à ces moments difficiles : en premier lieu bien évidemment, les soignants, particulièrement ceux qui occupent notre maison communale Alain Velluz, mais aussi les personnes qui dans l'ombre, participent activement à cette tâche : nos pompiers, nos services d'ordre, et tous les professionnels ou bénévoles dont le travail permet à la population de traverser du mieux possible cette crise.

Merci également aux personnels de nos services communaux, aux enseignants, et aux élus qui ont participé d'une manière active à l'organisation et au déroulement de ces mois difficiles.

Une pensée également pour nos associations, qui cette année n'ont pu offrir toutes les animations et les rencontres si importantes pour la population.

Je n'aurai pas le plaisir de vous accueillir en janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux, mais croyez que mes pensées iront à chacun d'entre vous, jeunes et moins jeunes, particulièrement à ceux qui sont isolés ou malades.

Cette année 2020 a été une année particulièrement difficile et nous avons tous hâte de tourner la page en espérant que 2021 nous apporte le retour à une vie plus normale. Il est indispensable de croire en des jours meilleurs très prochainement.

« On peut perdre ses clefs, son temps ou ses illusions, tant que l'on garde l'espoir ! »



Vie communale

Commémoration armistice



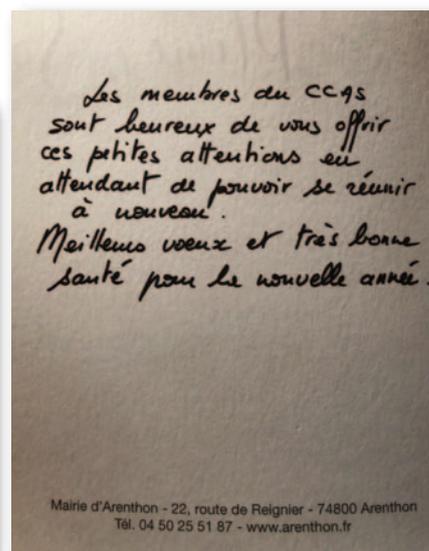
En raison de la crise sanitaire, les commémorations habituelles de l'armistice n'ont pu être célébrées. En présence de M^{me} le Maire, de M. Beauval, des adjoints et de M. Escalon-Destruel, directeur général des services de la Commune, une gerbe de fleurs a été déposée au



monument aux morts pour un recueillement en mémoire des hommes du village, victimes de ces guerres. Cette commémoration a eu lieu le 9 novembre 2020.

Une pensée pour nos aînés

En cette année toute particulière, nous n'avons pu organiser notre traditionnel goûter des plus de 75 ans. Pour leur témoigner nos pensées les plus chaleureuses, le CCAS leur a fait parvenir ce petit présent : une étoile de Noël et des pâtes de fruits.



Quelques chiffres

- Aménagement du tronçon principal de la véloroute Léman Mont-Blanc le long de l'autoroute A40, ainsi que les tronçons secondaires au Chef-lieu, aux Chars et à La Papeterie : Coût des travaux : 477 389 €, avec des subventions du tronçon principal par le Département (225 121 €) et des tronçons secondaires par le Département (34 927 €) et par l'Etat (51 800 €).
- Réaménagement des espaces publics du centre village, avec la sécurisation et l'accessibilité

autour de la Mairie, ainsi que l'aménagement d'un parking pour la Maison communale Alain Velluz : Coût des travaux : 465 715 €, avec une subvention de la Région (70 000 €), du Département (119 420 €) et de l'Etat (59 465 €).

- Rénovation de la toiture, des chéneaux et combles de l'épicerie : 33 756,17 €
- Rénovation des chéneaux de la salle communale et de l'auberge : 20 522,32 €

Travaux bâtiments



Rénovation des cheneaux de l'Auberge



Rénovation de la toiture de l'épicerie

En ce mois de décembre, les travaux de rénovation de la toiture et des combles de l'épicerie se sont terminés, tout comme les travaux de remplacement des cheneaux de la salle communale.

Puits perdu au Chemin du Russe



Salage

Le Conseil municipal s'est positionné sur la politique à tenir en terme de salage des voies communales. A l'unanimité, il est décidé de ne saler que les carrefours, intersections et montées importantes, dans un souci de préservation des espaces naturels.

Signalétique véloroute



Finition de la signalétique de la véloroute aux Chars

Essai d'enherbage

Un essai d'enherbage a été réalisé sur les cheminements le long de la Route de Bonneville. Cela devrait permettre de limiter la repousse des mauvaises herbes et réduire le temps d'entretien pour les agents techniques.



Expérimentation d'enherbage roulant pour les cheminements le long du CD19

Bibliothèque municipale

Bibliothèque ouverte !

lundi 16h30 - 18h45
mercredi 16h30 - 18h45
vendredi 16h30 - 18h45
samedi 10h00 - 11h30

Port du masque

Gel à disposition

Une bibliothèque active... qui s'adapte !

En raison de la situation sanitaire et des décisions gouvernementales pour freiner l'épidémie du coronavirus, la Bibliothèque municipale a dû fermer ses portes au public à partir du 30 octobre

mais elle est restée active jusqu'à sa réouverture le 30 novembre ! L'équipe de la bibliothèque s'est en effet mobilisée pour continuer à remplir ses missions !

Un nouveau service de réservation en ligne

Le service « réserver & retirer », mis en place dès le 9 novembre, a été adopté par les lecteurs qui ont pu continuer à emprunter des livres en passant par leur compte en ligne sur le portail Internet de la bibliothèque avant de retirer leurs commandes sur rendez-vous. Le service perdure actuellement afin de laisser la possibilité d'un retrait rapide de documents à la demande tout en limitant les contacts. Les lecteurs peuvent réserver les livres de leur choix ou une sélection « sur mesure » établie par les bibliothécaires en fonction de leurs goûts et/ou de la composition de leur famille. Ce type de service a été mis en place dans une bibliothèque sur deux en Haute-Savoie durant cette période (statistiques Savoie-Biblio).

Des actions à l'école

Malgré la situation sanitaire, les séances avec les élèves de l'école ont été maintenues à la reprise de novembre à Arenthon comme dans une vingtaine de communes du département. Seul changement : c'est la bibliothécaire qui est venue en classe, avec des caisses de livres soigneusement sélectionnés, au lieu d'accueillir les enfants à la Maison des associations. Au programme : lectures offertes de « kamishibai », albums jeunesse transposés sous forme de planches-images défilant dans un petit théâtre de bois de tradition japonaise, et prêt de livres. Pour plus de précisions, demandez aux enfants qui ont apprécié le dispositif et les histoires !

Des animations à la pause-déjeuner

La poursuite de la collaboration Bibliothèque / Service Enfance et Sports en 2020-2021 a permis la mise en place depuis le mois de septembre d'un nouveau coin « bibliothèque » au périscolaire avec une offre de livres régulièrement renouvelée, albums de fiction et documentaires récents et attractifs. Des animations « livre et lectures » hebdomadaires, animées par la bibliothécaire, sont proposées en accès libre pendant la pause méridienne ; une dizaine d'enfants participent chaque semaine en moyenne.

Remue-ménage dans les espaces de la bibliothèque

Un important travail de réagencement a été mené à la bibliothèque afin d'améliorer la qualité des espaces d'accueil et la mise en avant des collections et des nouveautés. Les bandes dessinées pour ados et adultes ont désormais un espace dédié qui permettra un meilleur développement de cette offre. Le rayon « documentaires », re-situé au centre de la bibliothèque, associe désormais les livres Jeunesse et Adultes : des sujets de société et des

tendances d'actualité y sont mis en avant. Enfin, de nouveaux présentoirs à livres, qui côtoient les traditionnels rayonnages, permettent de mettre en avant les nouveautés dans un espace plus aéré. Cette action traduit la volonté d'améliorer la qualité de service de la bibliothèque municipale, pour en faire un lieu culturel de qualité et un espace de vie agréable.



Bibliothèque municipale d'Arenthon,
Maison des associations / 2^{ème} étage
Inscription gratuite sur place.

Ouverture :

lundi, mercredi, vendredi 16h30-18h45
et samedi 10h-11h30.

Contact :

bibliotheque@arenthon.fr // 04 50 07 62 57
Portail Internet : <http://bibliotheque-arenthon.fr>





Vie scolaire

Pôle Enfance Jeunesse et Sport

Bonjour,

Voici quelques nouvelles concernant la jeunesse Arenthonnaise.

Nous parlerons de l'école et de cette rentrée particulière.

Mais aussi de nos jeunes qui se sont vus être confinés pendant les vacances d'octobre.

Enfin nous parlerons d'avenir. Malgré ce contexte spécial, il faut continuer de vivre et continuer à faire des projets. C'est ce qu'essaient de faire le service et la commune.

• Que se passe-t-il à l'école ?

La rentrée scolaire...

Vous vous en doutez, mais cette rentrée de septembre fut particulière. Entre protocole sanitaire et gestes barrières, les enfants sont soumis à tout un tas de mesures. Depuis novembre dernier, le port du masque est également devenu obligatoire dès 6 ans. C'est une gestion lourde au quotidien pour notre service et les enseignants. Nous espérons tous un retour à la normale au plus vite pour le bien-être des enfants.

Au périscolaire...

Malgré le nombre important de contraintes liées au Covid 19, nous avons tenu à faire tout notre possible pour donner un peu de joie et de bien-être aux enfants. Nous avons continué à proposer des activités variées comme par exemple la confection de photophores ou encore des ateliers dédiés à Noël.

A l'école des sports...

L'école des sports a fonctionné à plein régime depuis septembre. D'autant plus qu'un bon nombre d'associations sportives ont dû fermer leur porte en raison des recommandations de l'Etat. Dès lors, une structure comme l'école des sports d'Arenthon est devenue le seul moyen des enfants pour pratiquer une activité sportive. Nous les avons donc amenés sur les chemins du Pays Rochois en VTT, ou à cheval. Certains enfants se sont initiés à l'escalade, aux rollers ou encore au

basket. Bref, un programme bien chargé pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs parents.

• Et les ados ?

Les ados sont malheureusement ceux qui souffrent le plus de la crise liée au covid-19. Entre lycée fermé ou cours 1 semaine sur 2 rien n'est simple pour eux. Notre service s'est organisé pour leur donner un peu de plaisir durant les dernières vacances d'automne. Nous avons pu aller à Walibi, à Aquaparc. Nous les avons emmenés au Col de Cenise déguster les beignets de patates. Une tournée des skateparks du coin fut organisée. Et une belle soirée raclette/jeux de société fut proposée. Malheureusement la fin des vacances fut compliquée avec l'annonce du couvre-feu dans un premier temps et celle du confinement dans un second temps qui nous a mis complètement à l'arrêt... Nous travaillons déjà sur le programme des vacances de février en essayant de mettre en place de jolies activités malgré l'incertitude ambiante...

• Les projets de la commission Ecole Jeunesse et Sports

Un Conseil Municipal des Enfants...

En lien avec la commission municipale Ecole Jeunesse et Sports, le service enfance jeunesse a travaillé sur le projet de création d'un Conseil Municipal des Enfants.

La création d'un CME s'inscrit dans une dynamique citoyenne, où la participation des



Rando aquatique EMS SEJS

jeunes à la vie démocratique de la commune prend toute sa mesure.

Un CME est un conseil de jeunes élus qui sera un véritable outil d'éducation à la citoyenneté et un moment privilégié durant lequel les enfants deviendront acteurs au sein de leur commune.

En effet, le CME est un lieu de réflexion, de discussion, de propositions et d'actions. Les enfants pourront donc partager et confronter leurs avis et idées sur le fonctionnement et l'environnement de leur village et ainsi donner naissance à des projets.

Il est nécessaire d'informer les jeunes (et les parents) et de dialoguer avec eux pour leur permettre de s'approprier le dispositif, d'énoncer leurs propres attentes et de préciser avec eux le fonctionnement du CME. Ainsi, une réunion d'information, en présence des différents partenaires, avec les enfants et leurs parents, sera organisée fin mai / début juin 2021.



Aiguille du midi PAJ SEJS

Un projet d'aménagement de la plaine de jeux en bas de l'école...

Le bureau d'études ATELIER PAYSAGER a été retenu pour accompagner la collectivité dans le projet de réaménagement de cet espace à destination de tous les publics. La commune souhaite donner un coup de jeune à l'espace de jeux situé en bas de l'école. Cette plaine sera mieux agencée pour faire cohabiter au mieux, les enfants, les ados et les parents.

Toute l'équipe du Service Enfance Jeunesse et Sports se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.

Sébastien Poretti
Responsables Service Jeunesse et Sports



Boîte aux lettres du Père Noël SEJS

Des nouveaux au service enfance jeunesse et sport

A compter du 1^{er} janvier 2021, Madame Marielle JOND-PERUZZO remplace Céline DUHAMEL. Madame Lucile FIOCCA vient renforcer l'équipe durant le temps de cantine et l'accueil périscolaire du soir. Vous les retrouverez en page 18.



Vie associative

Comité des Fêtes

Déjà une autre année de passée,
nous aurions voulu être avec vous pour célébrer le début de cette année 2021.

Malheureusement, les conditions nous rappellent que ce n'est pas possible
alors nous avons voulu écrire ces jolis mots pour tous les aînés du village,
pour vous souhaiter une

BONNE ANNEE 2021

Prenez soin de vous, restez créatifs et imaginatifs.

*« Savoir vieillir l'air malicieux, l'œil pétillant, le cœur heureux
Offrir ton temps à tes amis et apprécier toujours la vie ;
Savoir vieillir sans renoncer de faire enfin ce qu'il te plaît »*

Le Comité des Fêtes vous souhaite ses Meilleurs Vœux

Nature et environnement en Pays Rochois

Réduire l'impact de notre pratique numérique : smartphone, ordinateur, tablette...

Difficile de nos jours de se passer d'un ordinateur et d'un smartphone et d'autres objets comme des montres connectées par exemple. En Europe, nous posséderons bientôt 2 fois plus d'objets connectés qu'en 2016 !

La fabrication de tout ce matériel réclame des matières premières dont l'extraction (mines) pose de graves problèmes environnementaux et sociaux. **D'où l'importance de garder plus longtemps son téléphone ou son ordinateur.**

En outre, le réseau, le stockage des données (data-centers) consomment beaucoup d'énergie. Bonne nouvelle ! **Nous pouvons limiter ces impacts**, en gardant plus longtemps nos équipements et en adaptant nos pratiques.

* Mots clés :

Requête Web : C'est le terme employé pour accéder à une page sur internet. Chaque fois que l'on clique quelque part, on envoie une demande « Je veux accéder à ça ».

URL : c'est l'adresse unique d'un élément sur le web. Par exemple : <https://arenthon.fr>, ou

<https://natenv74.fr> mais aussi <https://www.natenv74.fr/vie-de-lassociation/adhesion/>
[https://www.natenv74.fr/actualites/...](https://www.natenv74.fr/actualites/)

Navigateur : Un navigateur, c'est un programme, type Internet Explorer, Google Chrome ou Mozilla Firefox, qui permet d'accéder à internet, tout simplement.

Cloud : Anglais pour « nuage ». Le cloud, c'est en réalité d'énormes bâtiments climatisés remplis d'ordinateurs, sans écran et très rapides.

ADEME : Agence de la Transition Écologique travaillant avec tous les acteurs de la société, institutions, professionnels, associations et particuliers sur des sujets aussi variés que le BTP, les transports, la rénovation énergétique, l'alimentation...

Des actions simples et qui font la différence

1. Mettre les adresses web fréquemment consultées en favoris

Une requête web aura plus ou moins d'impacts selon le temps de recherche et le nombre de pages consultées. On divise par 4 les émissions de gaz à effet de serre en allant directement à

l'adresse du site ! Pour cela, on peut consulter l'historique, créer des favoris, taper l'URL exacte ou utiliser des mots-clés précis dans les moteurs de recherche.

2. Penser à fermer les pages internet une fois votre recherche aboutie

Les navigateurs internet réactualisent tout le temps les pages restées ouvertes. Pour cela ils font appel à des serveurs web très consommateurs d'énergie.

Il est aussi préconisé de fermer les onglets non utilisés et de supprimer régulièrement les cookies pour alléger les serveurs informatiques.

Certains logiciels, tel Mozilla Firefox, alternative libre et gratuite à Google Chrome ou Microsoft Edge ne rechargent pas automatiquement les onglets ouverts de façon régulière, mais seulement quand ils sont visités.

3. Alléger les échanges sur messagerie

- Compresser la taille des pièces jointes ou les envoyer grâce à des sites de dépôt temporaire.
- Bien cibler ses destinataires ; multiplier par 10 le nombre de destinataires d'un mail, c'est multiplier par 4 son impact environnemental.
- Créer une signature sans image ni logo pour les échanges internes et les contacts bien établis.
- Utiliser la messagerie instantanée de l'entreprise si elle est disponible pour échanger avec un collègue plutôt que de lui envoyer un mail.

4. Faire le ménage dans sa boîte mail

Vous pouvez vous désabonner des newsletters que vous ne lisez pas, supprimer les spams, vider la corbeille...

Sachez que pour conserver les mails stockés dans la messagerie et dans la poubelle, les hébergeurs doivent faire tourner des serveurs. Il est vraiment dommage de consommer de l'énergie pour garder en mémoire des documents mis à la poubelle !

5. Faire le ménage dans le Cloud (ce qui est stocké en dehors de votre appareil)

Le Cloud donne l'impression d'être un espace de stockage infini et éternel, mais de grandes quantités de données s'accumulent et entraînent une surconsommation d'énergie des infrastructures et des serveurs supplémentaires pour le stockage. Pour y remédier, on peut stocker le maximum de données localement sur ses équipements (ordinateur, disque dur externe...) ou placer le strict nécessaire sur le Cloud en ne conservant que ce qui est vraiment utile. N'oubliez pas de faire régulièrement le ménage (photos, vidéos) dans le cloud comme dans vos mails.

6. Modérer le streaming vidéo

Les vidéos en ligne représentent 60 % du flux mondial de données et sont responsables de près de 1 % des émissions mondiales de CO2 ! Nous pouvons limiter notre empreinte, en désactivant par exemple la lecture automatique dans les paramètres de l'application, en privilégiant la musique téléchargée ou le streaming audio plutôt que les clips musicaux, en choisissant une résolution de vidéo réduite...

7. Utiliser le Wifi plutôt que la 4G sur les téléphones portables

Sur votre téléphone portable, utilisez de préférence le Wifi quand vous travaillez à la maison. Il sollicite moins le réseau que la 4G. Vous pouvez aussi utiliser le réseau filaire pour connecter votre ordinateur à votre box.

8. Désactiver les transferts automatiques de données des téléphones portables

Désactivez les transferts automatiques vers les clouds ainsi que les téléchargements et les mises à jour automatiques des applications mobiles ou ne l'autorisez que lorsque le smartphone est branché au Wifi.

9. Et si vous aimez travailler en musique...

Écoutez la radio plutôt que les sites en streaming. Vous aurez le plaisir de la découverte de nouvelles musiques et vous permettez d'alléger la bande passante.

Et bien sûr, n'oubliez pas d'éteindre complètement votre ordinateur quand vous ne vous en servez plus. Ne le laissez pas en veille (même prolongée) ou branché car il continue alors de consommer de l'électricité.

Astuce : Branchez vos équipements (chargeur de téléphone, ordinateur portable, voir même la box internet), sur la même multiprise avec un interrupteur facilement accessible. Dès que vous avez terminé, un petit coup sur le bouton rouge et vous êtes tranquille. Sur les machines récentes, vous pouvez mettre en veille et éteindre l'ordinateur à la multiprise et l'ordinateur reviendra toujours à l'état de veille !

POUR EN SAVOIR PLUS :

consultez le guide en ligne ou papier
« la face cachée du numérique » de l'Ademe.

Contact : natenv74@gmail.com

Site internet : <http://natenv74.fr>

Vie intercommunale

MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie)

Ce projet social, initié il y a quelques années et, depuis le printemps 2016 par les Maires des communes d'Amancy et d'Arenthon, se concrétise aujourd'hui en respectant la trajectoire fixée.

Après de nombreuses séances, un concours d'architecture, une réunion du jury a désigné en juin 2017 l'architecte retenu parmi les 3 finalistes : il s'agit de Patrick Maisonnnet (Annecy).

Lors d'un Conseil d'administration en juillet 2020, le plan de financement ainsi que le prévisionnel de redevance a été présenté afin de permettre au bailleur Haute-Savoie Habitat de signer les marchés et de lancer les travaux. La convention de location a été signée en septembre et le contrat qualité, en lien avec le concept MARPA porté par la MSA (Mutualité Sociale Agricole) a également été finalisé cet été 2020.

Cette infrastructure MARPA permettra l'accès à un logement autonome de qualité, bien localisé, à taille humaine, disposant de services à la personne et assurant ainsi le confort et la sécurité nécessaires à l'avancement en âge.

Le CCAS (centre communal d'action sociale) d'Arenthon et la commune d'Amancy participent à cette réalisation ; la première par l'accompagnement financier à la construction et, la seconde,

par la mise à disposition du terrain et également un accompagnement financier.

Haute-Savoie Habitat, agit en qualité de maître d'ouvrage de l'ensemble du projet.

L'Association de la MARPA Les Amarenthes, locataire du tènement immobilier dès la fin des travaux et gestionnaire de l'établissement, sera chargée de l'accueil des personnes, de l'exploitation de l'établissement, l'entretien du bâtiment et de ses équipements en concertation avec le bailleur.

La Mutualité Sociale Agricole Alpes du Nord et MSA services accompagnent l'Association à travers la mise en place opérationnelle du projet, dans le cadre d'un concept national reconnu.

Nous précisons que cette future unité de vie en milieu rural est soutenue par le Conseil départemental pour le bien vivre des résidents âgés de plus de 60 ans.

La Résidence « Les Amarenthes », bien implantée au chef-lieu de la commune d'Amancy, près des écoles, de l'église, face à la micro-crèche, disposera de 24 logements plein pieds avec jardin privatif, de type T1 bis ou T2 (34 ou 45 m²) et équipés d'une téléassistance.



Terrassement de la Marpa

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous informer de l'avancement de ce bâtiment dont les travaux ont débuté en novembre 2020 et pour lesquels l'achèvement est prévu en 2022.

Rénovation colonne d'eau

Rénovation de la colonne d'eau sur la Route de Fessy par la CCPR. La Commune a profité de ces travaux pour améliorer les écoulements de l'eau de pluie dans cette zone.



SM3A

Evacuation ancienne décharge de l'Arve

En ce début d'année le Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A) va faire procéder à l'évacuation des déchets de l'ancienne décharge dénommée RD9, située sur le domaine public fluvial, en rive droite de l'Arve sur notre Commune. Cette décharge a une cinquantaine d'années. La divagation de l'Arve avait commencé à l'éroder. Ces matériaux extraits seront triés pour en évacuer les déchets. Des travaux de restauration hydromorphiques seront réalisés lors de ces travaux sur la zone des Iles de Clermont pour l'amélioration de ses habitats ainsi que ceux de la ballastière des Iles de la Barque : un chenal sera creusé en direction des Iles de Clermont, et les matériaux sains en surplus, inclus ceux triés lors de l'extraction,

serviront au remblai d'une ballastière aux Iles de la Barque. Ces travaux sont réalisés par le financement du Département de la Haute-Savoie, 420 000 €, de l'Agence de l'eau, 140 000 €, et de l'Etat, 280 000 €.



**VOUS VOUS
CHAUFFEZ
AU BOIS ?**

À PARTIR DU **31 DÉCEMBRE 2021**,
DANS LA VALLÉE DE L'ARVE...

**Fini !
Fini !**

**L'utilisation de votre
cheminée ouverte**

L'utilisation des foyers ouverts dans la vallée de l'Arve sera interdite par arrêté préfectoral.

**L'aide de 2000€ du
Fonds Air Bois**

Pour changer votre appareil de chauffage au bois : poêle, insert, cuisinière, chaudière à bois, ... antérieur à 2002 ou votre cheminée ouverte.

Il vous reste 1 an...
Alors Go ! Go ! Go !

N'attendez pas le 31 décembre 2021 pour changer votre appareil par un appareil performant ou une énergie renouvelable et bénéficier de 2000€ du Fonds Air Bois. D'autres aides financières sont cumulables.

Jusqu'à 100% des travaux financés !

Téléchargez votre dossier sur www.fonds-air-bois.fr
Plus d'informations au 04 50 25 24 91 ou au 06 42 77 22 93

Le Fonds Air Bois est une action du Plan de Protection de l'Atmosphère de la Vallée de l'Arve.



Résumés des comptes rendus des Conseils communautaires de la Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR)

Ces résumés sont des extraits des comptes rendus originaux ; ils ne sont que partiels et ne rapportent pas par exemple les discussions menées lors des conseils. Ceux-ci sont disponibles à la CCPR ainsi que sur le site internet de la CCPR.

Conseil communautaire du 16 juin 2020

Finances

L'ensemble des comptes administratifs et des comptes de gestion 2019 sont approuvés ; l'affectation des résultats 2019 est approuvée.

Restauration scolaire

L'attribution du marché de fournitures de repas en liaison froide pour les restaurants scolaires et de l'accueil de loisirs est validée, pour une durée de 4 ans, à compter du 1^{er} septembre 2020 (Société Leztroy ; coût annuel de 450 000 € HT).

« Don de lait »

Ce don a été approuvé pour une contribution de 2 846 € à la Banque alimentaire de Haute-Savoie, en lien avec la crise sanitaire.

Service Déchets

Le rapport sur le prix et la qualité du service 2019 est approuvé. A noter une diminution de la production de déchets par habitant de 5 % ; une baisse également sur la collecte sélective, en lien avec la diminution des papiers et cartonnages ; une augmentation des déchets collectés à la déchetterie.

Ressources humaines

Un logement de la CCPR situé au Collège K. Ruby à Saint Pierre en Faucigny est approuvé comme logement d'urgence ou de situation de difficulté sociale temporaire.

Une prime exceptionnelle est allouée aux agents mobilisés pendant la crise sanitaire.

Conseil communautaire du 16 juillet 2020

Pendant ce conseil sont élus :

- M. J.-C. Georget : président de la CCPR,
- M. M. Gaillard : 1^{er} vice-président,
- M. D. Ratsimby : 2^{ème} vice-président,
- M. J.-C. Harmand, 3^{ème} vice-président,
- M. B. Avouac, 4^{ème} vice-président,
- M. D. Doldo, 5^{ème} vice-président,
- Mme I. Mourer, 6^{ème} vice-présidente,
- M. M. Roux, 7^{ème} vice-président,

Conseil communautaire du 1^{er} septembre 2020

Election 8^{ème} vice-présidente

Une 8^{ème} vice-présidente, M^{me} Coudurier, Maire de la commune d'Arenthon est élue.

Election du bureau

Il est approuvé de composer le bureau du Président, des 8 vice-présidents ainsi que de 3 conseillers délégués (M. Bach, maire de la Chappelle Rambaud, J. De Grasset, adjointe à la Roche sur Foron, V. Bouvier, adjointe à Saint Pierre en Faucigny).

Délégations de pouvoir et indemnités

Ces délégations et les indemnités des présidents et vice-présidents sont approuvées (celles du président et du 1^{er} vice-président sont identiques, mesure autorisée par la loi, relativement à une nouvelle répartition des tâches ; celles des autres vice-présidents, 50 % moindres que lors du mandat précédent car au nombre de 7).

Elections des délégués à la Commission d'appel d'offres

Sont élus titulaires : J.-C. Harmand, C. Coudurier, D. Ratsimba, M. Bach, D. Doldo.

Election des délégués à la Commission locale des charges transférées (CLECT)

Sa composition est approuvée : les 9 maires et 10 représentants.

Groupes projets

Ces groupes remplacent les commissions du mandat précédent. Ils sont composés au maximum de 10 personnes, soit un vice-président et un membre de chaque commune.

Conseil d'exploitation de la régie eau

Il est composé des maires des 9 communes de la CCPR.

Désignation des délégués auprès des organismes extérieurs

Sont désignés titulaires :

- Pôle métropolitain : J.-C. Georget, M. Gaillard, J.-Y. Broisin ;
- SM3A : J.-C. Georget, D. Bufflier, M. Gaillard, C. Boëx, J. De Grasset ;
- SIDEFAGE : G. Dujour'd'hui, J. De Grasset, A. Lassus, M. Roux ;
- Syndicat des Eaux des Rocailles / Bellecombe : R. Décarroux, F. Marmoux ;
- Etablissement public foncier (EPF) : J.-C. Georget, D. Ratsimba, D. Bufflier, F. Bernier, D. Doldo ;
- La Foncière : C. Coudurier, M. Bach ;
- Syndicat mixte de développement de l'Hôpital intercommunal Annemasse/Bonneville : D. Ratsimba, I. Mourer, A.-M. Jung ; M. Roux, N. Ramus ;
- Syndicat mixte des 3 communautés de communes (SM4CC) : J.-C. Georget, M. Gaillard, J.-C. Harmand, B. Avouac, J. De Grasset, C. Boëx ;

- Contrat vert bleu du SM3A : C. Coudurier, N. Ramus, M. Bach ;
- Collège des Allobroges : S. Contat ;
- Collège de St Pierre en Faucigny : Y. Giraudeau ;
- Comité technique et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail : J.-C. Georget, M. Gaillard, I. Mourer ;
- Commission consultative paritaire de l'énergie : D. Bufflier, M. Roux ;
- Comité de pilotage du parc d'activité économique Arve porte des Alpes : C. Coudurier, M. Bach ;
- Bureau du plan de prévention de l'atmosphère : J.-C. Georget, V. Bouvier.
- Comité de pilotage du fond air bois : J. De Grasset ;
- Faucigny Mont-Blanc développement : P. Ducimetière, J.-Y. Broisin, E. Etienne, S. Pauze, M. Guerinel, L. Sautour ;
- Mission locale jeunes Faucigny Mont-Blanc : D. Ratsimba ;
- Conseil de surveillance de l'Hôpital Andrévetan : L. Lecarpentier ;
- Conseil de surveillance de l'Etablissement public de santé mentale : L. Lecarpentier, Y. Bozon ;
- Comité national d'action sociale : J.-C. Georget ;
- Commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux : J.-C. Georget, D. Bufflier, C. Boëx ;
- Comité de pilotage Natura 2000 : C. Boëx ;
- Commission intercommunale des impôts directs : 2 membres par commune : C. Coudurier et P. Courtin pour Arenthon.

Aménagement du territoire

Le plan de financement du domaine de Corbattaz (397 000 €) est approuvé ; une demande de subvention est approuvée dans le cadre de cette acquisition.

La modification du PLU de la commune d'Eteaux est approuvée.

Développement économique

Une convention tripartite avec la Région et le Conseil Savoie Mont-Blanc, fixant les conditions d'aides aux projets de la SCI les Chaînes, magasin de producteurs situé à St Pierre en Faucigny, est approuvée (pour une partie des dépenses considérées comme immobilier d'entreprise).

Conseil communautaire du 13 octobre 2020

Les admissions en non-valeur ainsi que les décisions modificatives sont approuvées.

Aménagement du territoire

Un bilan intermédiaire du Contrat vert et bleu Arve-Porte des Alpes est validé (SM3A, restauration des

corridors biologiques et préservation de la biodiversité). En particulier, la CCPR a la maîtrise d'ouvrage de la trame verte Glières Môle, qui concerne en particulier l'espace boisé du Brachouet et le lac de la Papéterie. Les plans de financement des fiches actions sont validés également.

Une convention de portage foncier avec l'EPF est approuvée dans le cadre de l'aménagement du Pôle d'échanges multimodal de la gare de la Roche sur Foron, concernant l'acquisition d'un bâtiment industriel libre (730 000 €).

Les rapports d'activité 2019 du Pôle métropolitain du Genevois français, du SM3A sont présentés.

Eau potable et assainissement

Les rapports sur le prix et qualité 2019, du service de la régie d'eau (13 051 habitants desservis) ; de la délégation de service public eau (Veolia, 15 737 habitants desservis) ; de l'assainissement (85.8 % en collectif ; 14.2 % en non collectif ; injection du biométhane au réseau GRDF, etc.) sont approuvés.

Une demande de subvention dans le cadre du projet « Rebond eau biodiversité climat » auprès de l'Agence de l'eau, est validé (aide aux travaux sur les stations d'épuration et réseaux d'assainissement ; gestion durable de l'eau potable, protection, remise à niveau des ouvrages vétustes, ex. rénovation du réseau d'eau potable route de Fessy en 2020).

La CCPR s'engage sur le respect de la charte qualité nationale des réseaux d'eau potable et d'assainissement

Groupes projets

Chaque groupe est piloté par un(e) vice-président ou un conseiller délégué :

- « Stratégie de développement économique » : Gaillard ;
- « Transition énergétique » : V. Bouvier ;
- « Mobilité douce », « recyclerie/déchetterie », « prévention », « optimisation des collectes » : J. De Grasset ;
- « Habitat adapté des gens du voyage », « relais d'assistantes maternelles » : D. Ratsimba ;
- « Réflexion sur un nouveau groupe scolaire », « projet éducatif de territoire » : J.-C. Harmand ;
- « Pôle échange multimodal – Gare de la Roche sur Foron » : B. Avouac ;
- « Poursuite de l'étude eau pluviale », « schéma directeur de l'eau potable » : D. Doldo ;
- « Planification urbaine », « programme local de l'habitat » : I. Mourer ;
- « Transition numérique » : M. Roux ;
- « Inclusion numérique », « guichet unique » : M. Bach ;
- « Agriculture, ruralité, maintien des services publics », « ferme de Corbattaz », « circuits courts » : C. Coudurier.



Urbanisme

Déclarations préalables acceptées

ARMOIRE Florian	56, Chemin du Peuplier	Clôture
BARBIER Christophe	1007 bis, Route de Lanovaz	Véranda accolée à la maison
BELYAN Shapoor	143, Lotissement d'Andey Le Cluz	Division parcellaire
BERTHOUD Michel	23, Impasse de Faucigny	Clôture
BERTRAND Dominique	147, Route de la Papeterie	Changement tuiles + surélévation toiture + création ouverture
CHAUVIÈRE Bertrand	69, Chemin du Peuplier	Clôture
CHEVALLIER Franck	212, Route de Montagny	Piscine
CHEVROT Claude	Route de Berny	Division parcellaire
COLONNEL Cédric	1129, Route de Lanovaz	Piscine
Communauté de Communes du Pays Rochois	1316, Route des Iles 1316, Route des Iles	Réalisation d'une bache enterrée Réalisation d'une bache enterrée réceptionnant les déchets inertes + unité de purification du biogaz en méthane
Commune d'Arenthon	22, Route de Reignier	ravalement + changement couleur façades de la mairie rénovation toiture + changement tuiles de la mairie
Commune d'Arenthon	35, Route de Reignier	rénovation toiture + changement tuiles de l'épicerie
COOLICAN John	1007 ter, Route de Lanovaz	Piscine + mur
DA MOUTA Cyril	1141, Route de Lanovaz	Clôture + portail
DECARROUX Roland	277, Route du Salève	Clôture + 2 portillons + 1 portail
DELESCHAUX David	107, Route de Maclenay	Jacobine + aménagement comble + pose fenêtre
FRANÇOIS Jonathan	170, Route de Montagny	Pergola + Piscine
FRISON ROCHE Elodie	426, Route de Creulet	Création d'ouverture + pose d'un velux
GRANDJEAN Nicolas	774, Route de Fessy	Pose de panneaux solaires
ISOWATT	2521, Route de Bonneville	Pose de panneaux solaires + modification d'une fenêtre en porte fenêtre
LANOVAZ Sylvia	23, Chemin des Marais	Clôture
LAUGT Paul	71, Chemin des Champenois	Ouverture sur toit et façade + suppression d'une fenêtre de toit
MAIRE Jean-Louis	49, Chemin Dumonal	Piscine - création ouverture sur le toit + pose de deux velux
MARECHAL Pascal	133, Allée des Jardins du Château	Clôture
ROSNOBLET Yves	1658, Route de Lanovaz	Garage accolé à la maison + aménagement comble + Création ouvertures sur le toit et la façade
VAUDIN François	11, Clos Dommartin	Mur de soutènement + clôture + portillon + modification d'un escalier existant
VISANO Grégory	40, Clos Dommartin	Clôture

Permis de construire acceptés

BARBA Steve et Alicia LAFFIN	30, Impasse de Marillan	Maison individuelle
BIZOT Loïc	89 bis, Chemin de Nabeau	Maison individuelle + garage non accolé
BOYER Cédric et BUTTAY Elodie	668 bis, Route de Lanovaz	Maison individuelle
COLLOT Steve	89, Chemin de Nabeau	Maison individuelle + piscine
DA MOUTA Cyril et GRUZ GIBELLI Emmanuelle	1141, Route de Lanovaz	Maison individuelle
FICELLI	25, Zone de la Papeterie	Transformation d'un bâtiment artisanal en bureaux
LEMAIRE Julien	139, Route de Maclenay	Extension de la maison d'habitation
PASSION IMMO	23 et 23 bis Route de la Papeterie	Deux maisons individuelles + garages
ROSSI Anthony et REMOND Peggy	173 bis, Chemin du Peuplier	Maison individuelle
TCHOULFAYAN Jacques	1830 bis, Route de Thonon	Réhabilitation + extension d'un bâtiment agricole désaffecté
VERDEL Monique	180, Chemin de Nabeau	Abri voiture + abri jardin

Permis de construire modificatifs acceptés

MOENNE-LOCCOZ Tiphanie et MICHELAS Charly	223, Route de Maclenay	Modification des ouvertures + déplacement de l'escalier existant
SM PROD	Les Granges	Décalage du hangar



Résumés des comptes rendus des conseils municipaux

Ces résumés sont des extraits des comptes rendus originaux ; ils ne sont que partiels et ne rapportent pas par exemple les discussions menées lors des conseils. Ceux-ci sont disponibles à la Mairie ainsi que sur le site internet de la Commune d'Arenthon (www.Arenthon.fr).

Conseil municipal du 10 juillet 2020

Désignation des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales

Sont élus délégués titulaires : Chantal COUDURIER, Damien PAULME, Colette BOEX, Roland PIOUTAZ, Amandine COLLOMB ;

Sont élus délégués suppléants : René DECARROUX, Céline BOURGEOIS, Michaël FLOQUET

appelés à former le collège en vue de l'élection de sénateurs le 27 septembre 2020.

Conseil municipal du 20 juillet 2020

Approbation de la révision du loyer mensuel de l'épicerie pour 2020-2021 : 506,95 €

Effectifs du personnel communal : création d'un poste d'animateur périscolaire à temps non complet

Désignation à l'unanimité de Chantal Coudurier comme déléguée représentant les élus auprès du CNAS (Comité National d'Actions Sociales)

Approbation du projet pédagogique du service Enfance Jeunesse et Sport pour l'année scolaire 2020-2021 : le thème est « Moi enfant : libre de décider et d'agir »

Fête foraine 2020

Fixation de la redevance d'occupation du domaine public pour la fête foraine du 21 au 23 août 2020 à 200 €

Camion pizza

Fixation de la redevance d'occupation du domaine public : 240 € par an.

Finances

Subvention de 6 037 € du département à la commune pour la gestion de la crise sanitaire

Environnement/agriculture/mobilité

Présentation du S'Cool Bus, un système de transports scolaires à vélo.

Commission Ecole/Jeunesse/sports

Réflexion sur le remplacement du minibus du service Enfance Jeunesse et Sport



Lucile Fiocca
Service enfance,
jeunesse et sport



Marielle Jond-Peruzzo
Service enfance,
jeunesse et sport

Souhait de réaliser une étude globale sur l'aménagement de l'aire de jeux et city stade.

Communication/bien vivre ensemble

Sujet de la vidéo-protection a été évoqué avec les services de la gendarmerie

Des délégués sont désignés pour représenter la Commune au sein de divers syndicats :

SRB : René DECARROUX

SM4CC : Colette BOEX

SM3A : Colette BOEX

Conseil municipal du 7 septembre 2020

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, vote le réajustement du budget primitif 2020 voté.

Sébastien Gaillard élu référent en matière de sécurité routière de la commune.

Approbation de la proposition de la gendarmerie d'élaborer un diagnostic de vidéoprotection sur la commune. L'objectif est de renforcer les moyens visant à assurer la tranquillité et la sécurité publiques

Approbation de l'avenant au bail commercial de l'épicerie avec l'ajout d'un local attenant au commerce. Le loyer mensuel pour l'épicerie et le local de stockage s'élève à 536,95 €.

Désignation d'Annick Lassus comme représentant élu et Lise Missillier comme suppléant pour siéger au Comité de pilotage du site Natura 2000.

Finances

- Le département attribue 2 subventions à la commune : 2 000 € pour l'acquisition d'un tableau interactif pour la 5^{ème} classe de l'école et 20 000 € pour la rénovation de la toiture de la Mairie

Voirie/Ruissellement

- Une présentation du projet de giratoire et du contournement du chef-lieu de Cornier sera effectuée au Conseil Municipal le 12 octobre à la demande de Roland Pioutaz.

Ecole/Jeunesse/Sports

- Rentrée école : 121 enfants répartis en 5 classes.
- Décision de mettre à disposition la grande salle du RDC de la Maison des Associations le lundi après-midi et le jeudi toute la journée.

Culture/Bibliothèque

- Validation de la proposition de créer un réseau entre les bibliothèques de la CCPR.

Communication/Bien Vivre ensemble

- Les deux représentants désignés pour siéger à la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) sont les deux conseillers communautaires, Madame le Maire et Philippe COURTIN.

- Madame le Maire a été nommée 8^{ème} Vice-présidente, au sein de la CCPR, en charge de l'agriculture, de la ruralité et du maintien des services

publics. Elle présente également les groupes projets qui vont remplacer les commissions au sein de la CCPR.

Vie associative/animation

Belle réussite de la fête foraine organisée du 21 au 23 août.

Conseil municipal du 19 octobre 2020

Révision du loyer de l'auberge d'Arenthon pour la période du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021, de fixer le loyer principal mensuel à 1 440,78 €.

Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie (MARPA) réalisée par Haute-Savoie Habitat. Le Conseil municipal après délibération, à l'unanimité, accorde sa garantie à hauteur de 33 % pour le remboursement de l'emprunt d'un montant total de 796 084 euros souscrit par Haute-Savoie Habitat auprès de la CARSAT.

Approbation une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association départementale des maires des Alpes-Maritimes, au profit des communes touchées par les intempéries du mois d'octobre 2020
Opposition du conseil au transfert de compétence en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale à la CCPR.

Finances

Bilan financier du projet d'aménagement de la 1^{ère} tranche du centre village (secteurs 4, 5 et 5Bis).

Le montant des travaux 307 616 € HT, auxquels on ajoute 80 480 € HT de maîtrise d'œuvre. Projet

subventionné par le Département (119 420 €), la Région (70 000 €) et l'Etat (59 465 €).

Bilan financier du projet d'aménagement de la véloroute Léman Mont-Blanc. Montant des travaux 397 825 € HT, auxquels on ajoute 13 956 € HT de maîtrise d'œuvre. Ce projet subventionné par le Département (225 121 € pour le tronçon principal et 34 927 € pour les tronçons secondaires) et l'Etat (51 800 € pour les tronçons secondaires).

Aménagement du village/Patrimoine

Retour sur la réunion avec le CAUE concernant l'aménagement du tènement communal situé au chef-lieu. L'Orientation d'Aménagement et de Programmation définie sur ce secteur prévoit la réalisation de 10 à 15 logements et des commerces. Les élus souhaitent rediscuter de l'aménagement, avant de valider le cahier des charges établi par le CAUE.

Travaux/Bâtiments

Travaux extérieurs prévus la semaine du 26 octobre pour l'appartement de l'épicerie, la salle communale, l'auberge et rénovation de la toiture de la mairie prévue pour fin novembre.

Voirie/Ruissellement

Réalisation de deux puits perdus sur la Route des Chars (intersection avec le Che-min du Peuplier) et pose d'un puits perdu au Chemin du Russe et d'un trop-plein sur le terrain de Roland PIOUTAZ.

Une campagne de reprise des marquages au sol va être réalisée prochainement dans les différents hameaux.

Environnement/Agriculture/Mobilité.

Lancement d'une révision de la politique d'éclairage public sur le territoire communal. Souhait d'étendre l'extinction nocturne (23h00-5h00) à toutes les routes, excepté aux intersections et sur la RD19. Evaluation technique et financière en cours.

Test de graines sur les cheminements piétons en stabilisé pour limiter la repousse des herbes.

Des moustiques tigre ont été repérés vers le secteur des Chars. L'organisme spécialisé dans la démoustication est intervenu

Ecole/Jeunesse/Sport

Modalités d'inscriptions au PAJ évoluent : démarrage à 7h30 et un roulement sera mis en place par semaine ou par période pour les activités de l'EMS.



Affichage tri cimetière

Activité économique

Une envie d'hamburgers fait maison?

Ne cherchez plus ! L'**Amarre Food Truck** est présent tous les mercredis soir sur la place de la Mairie d'Arenthon pour vous servir de délicieux hamburgers. Menu disponible sur la page Facebook "L'Amarre Food Truck". Si vous souhaitez commander à l'avance, appelez le 06 66 20 93 49.



Etat Civil

Naissances

Bienvenue à :

Axel né le 04 octobre 2020, fils de Morgane LOTS et Julien MEYNET-CORDONNIER

Elio né le 26 octobre 2020, fils de Sophie BICHARD et Alexis LEJEUNE

Martin né le 25 novembre 2020, fils de Morgan MISSILLIER et Amandine LAURÉ

Mariage

Félicitations à :

Amandine DERONT et **Gilles** DECARROUX, mariés le 12/09/2020

Décès

Une pensée pour la famille de :

Suzanne CHEVROT née THABUIS décédée le 19 octobre 2020 à l'âge de 90 ans

Martial FLOQUET décédé le 19 décembre 2020 à l'âge de 89 ans

Marguerite ENGILBERGE née LALLIARD décédée le 06 janvier 2021 à l'âge de 88 ans

La publication de ces informations d'état-civil a été préalablement autorisée par les familles.

Pour toute prochaine publication d'état-civil dans le bulletin municipal, nous vous invitons à remplir un formulaire d'autorisation de publication auprès du Secrétariat de la Mairie si vous souhaitez que paraisse l'avis d'état-civil, à défaut de quoi nous ne pourrions publier les prochaines naissances, mariages ou décès.

Agenda prévisionnel

Collecte alimentaire

organisée pour la Croix Rouge
le samedi 30 janvier 2021

LA R'BIOLLE 2021

Samedi 8 et dimanche 9 mai 2021

Manifestations Association des Jeunes d'Arenthon

Scènes ouvertes :

vendredi 2 avril 2021

vendredi 7 mai 2021

vendredi 4 juin 2021



Festival Rock & Volley :

vendredi 9 et samedi 10 juillet 2021

Toute l'équipe municipale vous souhaite
ses meilleurs vœux pour 2021